



Prison ferme pour avoir giflé un enseignant dans l'école de son fils

Dijon, 29 mars 2018 (AFP) -

Un parent d'élève a été condamné jeudi par le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) à huit mois de prison dont quatre ferme pour avoir asséné une "gifle violente" à un enseignant de l'école de son fils, a-t-on appris auprès du parquet.

L'homme était jugé en comparution immédiate pour des faits qui se sont déroulés lundi dans l'enceinte de l'école primaire de Mervans "en présence des enfants", a précisé le procureur de la République de Chalon-sur-Saône, Damien Savarzeix, confirmant une information du Journal de Saône-et-Loire.

Le papa, qui aurait reproché à l'enseignant d'avoir saisi son fils pour empêcher des violences avec un autre élève, a vu sa peine assortie d'une mise à l'épreuve de deux ans, d'une obligation de soins et de travail ainsi que d'une interdiction de se présenter dans l'établissement.

ode/mb/fm

Afp le 29 mars 18 à 20 10.